

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 12 mars 2024 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de DOMME s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr ROY Sébastien

Mr PEGORARO Régis est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PEGORARO Régis après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

Considérant que Mr ROY Sébastien, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
PEGORARO Régis



Le Président,
ROY Sébastien

**ASA IRRIGATION
DE DOMME
MAIRIE
24250 DOMME**



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 12 mars 2024 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de DOMME s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr ROY Sébastien

Mr PEGORARO Régis est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr ROY Sébastien, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2023 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :
 - * résultat de l'exercice : 6 853.13 €
 - * résultat antérieur : 31 452.69 €
 - * TOTAL A AFFECTER : 38 305.82 €

- le besoin de financement de la section d'investissement :
 - * solde d'exécution cumulé : 0 €
 - * solde des restes à réaliser 0€
 - * Total du BESOIN DE FINANCEMENT : 0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- * couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0 €
- * affectation complémentaire en "réserves" : 0 €
- * reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 : 38 305.82 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
PEGORARO Régis

Le Président,
ROY Sébastien

**ASA IRRIGATION
DE DOMME
MAIRIE
24250 DOMME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 12 mars 2024 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de DOMME s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr ROY Sébastien

Mr PEGORARO Régis est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_3

Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr ROY Sébastien, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention :0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2023 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
PEGORARO Régis



Le Président,
ROY Sébastien

**ASA IRRIGATION
DE DOMME
MAIRIE
24250 DOMME**



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 12 mars 2024 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de DOMME s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr ROY Sébastien

Mr PEGORARO Régis est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_4

Objet : Vote du Budget Primitif 2024

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr ROY Sébastien, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2024, Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel. Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes est justifié,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le budget primitif 2024

d'AUTORISER le président, en tant que de besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

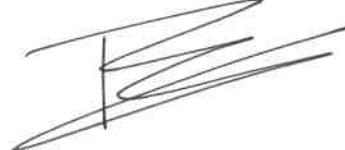
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
PEGORARO Régis



Le Président,
ROY Sébastien

**ASA IRRIGATION
DE DOMME
MAIRIE
24250 DOMME**



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 12 mars 2024 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de DOMME s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr ROY Sébastien

Mr PEGORARO Régis est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr ROY Sébastien, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2024.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

de DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2024.

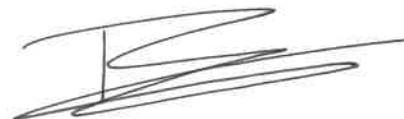
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
PEGORARO Régis



Le Président,
ROY Sébastien

**ASA IRRIGATION
DE DOMME
MAIRIE
24250 DOMME**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 12 mars 2024 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de DOMME s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr ROY Sébastien

Mr PEGORARO Régis est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_6

Objet : Approbation de la tarification 2024

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr ROY Sébastien, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2023 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2024 :

- Abonnement : 250,00 € / souscription - appel en avril
- Consommation : appel en novembre
 - 0.10 € HT / m³ - pour un quota de 2000 m³ par module souscrits
 - 0.20 € HT / m³ - pour les m³ en dépassement du quota

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER cette tarification pour l'année 2024

d'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

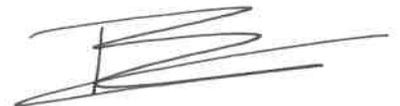
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
PEGORARO Régis



Le Président,
ROY Sébastien

**ASA IRRIGATION
DE DOMME
MAIRIE
24250 DOMME**



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 12 mars 2024 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de DOMME s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr ROY Sébastien

Mr PEGORARO Régis est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_7

Objet : Approbation de liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr ROY Sébastien, Président, se fait présenter la liste des souscriptions 2023 ainsi que les demandes de modifications reçues.

Mr ROQUE Alain déclare avoir loué ses terres et demande la délégation de paiement pour ses 5 souscriptions aux deux fermiers :

- 2 modules à la SARL Ferme Fleurie
- 3 modules à l'EARL du ROC MARTY – 770 chemin du mas del olm 24250 Cénac et Saint Julien

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide :

D'approuver la base de répartition suivante pour l'année 2024



AR Prefecture024-292400595-20240312-2024S007-DE
Reçu le 26/03/2024

USAGERS		PROPRIETAIRES		Souscription 1
AGRAFEIL	MAURICE	AGRAFEIL	MAURICE	0,5
EARL	CHEZ PASCAL	BONNASSI	EMMANUEL	0,5
EARL	CHEZ PASCAL	BONNASSI	YVES	0,5
EARL	LA RIVIERE	PEGORARO	JEROME	4
EARL	CHEZ PASCAL	MARCILLAT	JACQUES	3,5
GAEC	DE LA GANE	GOUNARD	Michèle	0
GPL 24		DE MALEVILLE	GERALD	4,5
GRENDENE	Didier	VALLADE	VIRGINIE	0,5
GRENDENE	Didier	GRENDENE	RUBENS	3
LAGRANGE	PIERRE	LAGRANGE	PIERRE	7
LAGREZE	CLAUDE	LAGREZE	CLAUDE	1
MAGNANOU	PASCAL	MAGNANOU	PASCAL	2
MARCILLAT	JACQUES	MARCILLAT	JACQUES	0
PEGORARO	REGIS	PEGORARO	REGIS	2
RAYNAL	DENIS	RAYNAL	DENIS	4
EARL	Du ROC MARTY	ROQUE	ALAIN	3
SARL	La FERME FLEURIE	ROQUE	ALAIN	2
SARL	La FERME FLEURIE	PEGORARO	REGIS	4
SARL	La FERME FLEURIE	LAFON	MARTINE	1

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

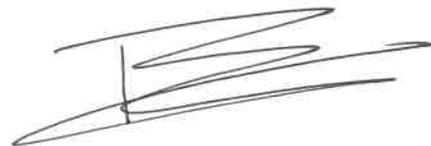
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
PEGORARO Régis



Le Président,
ROY Sébastien

**ASA IRRIGATION
DE DOMME
MAIRIE
24250 DOMME**



Liste d'émargement du syndicat

Date :12/03/2024.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BORDE OLIVIER LA PAULHAGUE 24250 DOMME	Membre		
MR LAGRANGE PIERRE LA RIVIERE 24250 DOMME	Vice Président		
MR PEGORARO JEROME LA RIVIERE 24250 DOMME	Membre		
MR PEGORARO REGIS LA ROCHE 24250 DOMME	Membre		
MR ROQUE ALAIN COTE DE FLOQUET 24250 DOMME	Membre		
MR ROY Sébastien Le Colombier 24250 LA ROQUE-GAGEAC	Président		